

TOURNOI DE SOCCER 2017

7^e édition du tournoi

INSTRUCTIONS IMPORTANTES ET RÈGLEMENTS DU TOURNOI

Vous trouverez dans ce document les instructions importantes et les règlements officiels du tournoi de soccer du Jeune Barreau de Québec. Nous demandons aux responsables de chaque équipe de distribuer une copie de ces règlements à chacun des participants. Nous invitons également les responsables des équipes à porter à l'attention des joueurs certaines particularités de ces règlements, soit :

- *le temps disponible par match ;*
- *les personnes admises à jouer au tournoi ;*
- *la règle qui oblige les équipes à avoir **2 filles en tout temps sur le terrain** ;*

Veillez noter que les arbitres reçoivent instruction d'appliquer très sévèrement le présent règlement.

Nous vous invitons enfin à prendre note que le masculin est généralement utilisé dans ce texte dans le seul but d'alléger le texte.

**LE CONSEIL DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC
Camille Guay-Bilodeau et Raphaëlle Mignault
Organisatrices du tournoi**

* * *

1. ORGANISATION DU TOURNOI

1.1 Dérroulement du tournoi

Le tournoi est divisé en deux étapes :

- 1) Matches de sélection ;
- 2) Championnat.

Dans le cadre des « matchs de sélection », toutes les équipes jouent quatre parties. Durant la session de matchs de sélection :

- L'équipe qui gagne un match récolte **2 points** ;
- Les équipes qui font une partie nulle récoltent chacun **1 point** ;
- L'équipe qui perd ne récolte aucun point ;
- L'équipe qui déclare forfait perd son match par 3 à 0, et perd automatiquement un point au classement de son groupe.

Au terme des matchs de sélection, les quatre équipes ayant récolté le plus grand nombre de points passent à l'étape du « Championnat ». En cas d'égalité de points entre des équipes, la règle suivante s'applique :

- L'équipe ayant le plus haut différentiel de « buts pour » moins les « buts contre » dans l'ensemble des parties l'emporte ;
- Si l'égalité persiste, l'équipe ayant été la moins punie dans l'ensemble des parties l'emporte ;
- Si l'égalité persiste, il y a tir de barrage entre les équipes qui arrivent à égalité, de la manière prévue à l'article 2.6 ;

Notez qu'un joueur ne peut tirer à nouveau que lorsque que tous les membres de même sexe de son équipe ont effectué un tir.

1.2 Horaire des parties

L'horaire des parties de la session de « matchs de sélection » a été déterminé par tirage au sort par les organisateurs de l'événement.

1.3 Durée des parties

La durée des parties est de **30 minutes**, soit deux demies de 15 minutes.

Il n'y a pas d'arrêt de chronomètre pendant la durée des parties. Un temps de repos de 5 minutes est accordé entre les demies.

Cinq minutes sont allouées entre chacune des parties afin de permettre aux équipes de s'échauffer.

Il y aura une pause de 30 minutes entre la session de « matchs de sélection » et la session de « championnat »;

Le terrain a été loué de 8h00 à 17h30. Nous ne disposons pas d'une minute de plus, de telle sorte que **nous insistons fortement pour que toutes les équipes soient prêtes à l'heure prévue au calendrier**, et ce, tout au long de la journée.

Advenant le retard d'une ou des équipes à se présenter sur le terrain, le chronomètre **sera mis en marche** et la partie ainsi amputée de précieuses minutes de jeu. Un retard de 10 minutes entraîne la perte du match par forfait à l'équipe en retard. Nous recommandons donc plus particulièrement aux équipes dont le premier match est à 8h00 de se présenter sur le terrain dès 7h45.

Un match est déclaré terminé lorsqu'il y a une différence de 7 buts entre les 2 équipes.

1.4 Admission des participants

Seuls les membres en règle du Barreau du Québec peuvent participer au tournoi. Néanmoins, afin d'aider les organisations à compléter leur équipe, toute personne à l'emploi d'un cabinet d'avocat, d'un contentieux, d'un bureau ou tout membre de la magistrature peut faire partie d'une équipe. Toutefois, en tout temps, au moins 60% des joueurs des équipes doivent être des membres du Barreau du Québec.

Une équipe ayant parmi ses membres une personne qui n'est pas incluse dans cette liste restrictive ou qui ne respecte pas la règle du 60% sera expulsée.

Au cours du tournoi, une équipe peut faire du maraudage et recruter des filles provenant des équipes ayant subi l'élimination. Il est interdit de recruter des joueurs masculins qui participent au tournoi avec une autre équipe, sauf si en raison d'une blessure une équipe n'est plus en mesure de présenter le nombre minimal de joueurs masculins requis, soit 5 gars.

Également, sont admissibles aux matchs de la session du « championnat » seulement les joueurs ayant complétés au minimum 2 matchs lors de la session de « matchs de sélection ». Une équipe faisant défaut de respecter cette règle sera automatiquement expulsée.

2. RÈGLEMENTS DES MATCHS

2.1 Composition des équipes sur le terrain

Les équipes doivent présentées une formation de 7 joueurs sur le terrain, incluant le gardien.

Chaque équipe doit compter au moins deux filles sur le terrain en tout temps, incluant le gardien de but, le cas échéant. Cette règle demeure même si un joueur ou une joueuse est en pénalité.

Toute contravention à ce règlement entraîne l'imposition de la suspension d'un joueur pour une demie. Cependant, si une équipe se présente à un match avec un alignement féminin incomplet, elle devra alors jouer avec un joueur en moins sur le terrain. Il est alors interdit de retirer le gardien au profit d'un joueur. Il est également interdit, dans ce cas, d'assigner la seule fille au poste de gardien de but.

2.2 Changement

La règle applicable pour les changements sera la suivante :

Touche offensive (Le ballon est à nous) ou touche défensive si l'autre équipe fait un changement. Inversement, l'autre équipe peut faire un changement sur notre touche seulement si nous en faisons un;

Coup de pied de but (peu importe le côté, le changement est permis pour les deux équipes);

Aucun changement sur les corners;

Blessure (On peut changer tous les joueurs. Le changement est permis pour les deux équipes);

But compté (Le changement est permis pour les deux équipes);

Mi-temps (Le changement est permis pour les deux équipes).

Les changements se font en passant par le centre et chaque joueur à remplacer doit sortir avant qu'un autre joueur entre sur le terrain.

2.3 Règlement usuel du soccer

Les règlements usuels du soccer s'appliquent. Aucun hors-jeu n'est applicable.

2.4 Remise en jeu (Touche)

Les touches s'effectuent à la main. Pour effectuer une bonne touche, le joueur devra avoir en tout temps les deux pieds touchant le sol, et devra faire passer son ballon derrière sa tête avant de l'envoyer sur le jeu.

2.5 Pénalités et sanctions

Tous les règlements usuels du soccer sont en vigueur et **sévèrement appliqués par les officiels**. À cela s'ajoutent les sanctions suivantes:

- 1) Les cartons jaunes sont sanctionnés par une punition de 5 minutes sur le banc des joueurs, le joueur sanctionné est remplacé par un coéquipier;
- 2) Les cartons rouges sont sanctionnés par une expulsion du match et une suspension d'au moins 1 match selon la gravité du geste. Le joueur sanctionné n'est pas remplacé par un coéquipier;
- 3) Une équipe qui se voit désigner 2 cartons rouges perd son match par défaut;
- 4) Les tacles sont totalement interdits. S'il y a un joueur adverse à moins d'un mètre ou si le tacle constitue un danger, le jugement est laissé à l'arbitre;
- 5) Un joueur qui se voit donner 3 cartons jaunes durant 3 matchs successifs est automatiquement suspendu pour le match qui suit;
- 6) Un joueur qui se voit donner un carton rouge est automatiquement suspendu pour un moins un match, selon la gravité de l'incident;
- 7) Les protêts doivent être faits au plus tard après 30 minutes de la fin de la partie. Aucun protêt sur le jugement de l'arbitre ne sera étudié (ex : mains, carton jaune ou rouge, pénalités, fautes, etc.);
- 8) Les cas litigieux seront étudiés par un comité formé de : l'une des organisatrices du tournoi, un arbitre et 3 joueurs des équipes des autres catégories ou groupes non impliqués dans le litige;
- 9) Les organisatrices du tournoi conservent le pouvoir de prendre des décisions sans revenir au comité pour certains cas simples et non graves;
- 10) Les organisatrices du tournoi peuvent, suite à un comportement non sportif d'un joueur ou d'une équipe, retirer le droit de participer au tournoi; à une personne ou à toute une équipe. Aucun remboursement ne sera accordé;

- 11) Tout joueur ou responsable d'équipe qui abuse verbalement d'un officiel de la partie ou d'un bénévole du tournoi écope de 10 minutes de pénalité, est expulsé indéfiniment du tournoi et verra son cas soumis au Conseil du Jeune Barreau, qui rendra les sanctions appropriées ;
- 12) Tout joueur qui entreprend ou participe à un combat au cours de la partie est automatiquement banni à vie du tournoi ;

Les responsables d'équipe ont l'obligation d'informer chacun de ses joueurs et joueuses de ces règlements. Il faut toujours garder à l'esprit qu'il s'agit d'un tournoi **AMICAL** n'ayant qu'un seul but : **S'AMUSER !**

CONSÉQUEMMENT, TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS LE PRÉSENT RÈGLEMENT SE VERRA ATTRIBUER LA SANCTION QUI S'IMPOSE. L'EXPULSION À VIE DU TOURNOI DEMEURE TOUJOURS UNE POSSIBILITÉ SUIVANT LA SITUATION.

2.6 Partie nulle

Il n'y a aucune prolongation lors des matchs de sélection, une partie nulle rapportant un point à chaque équipe.

Lors des matchs de demies finales, une séance de tirs de barrage intervient lorsqu'il y a égalité à la fin de la partie. Dans ce cas, les tirs de barrage se déroulent comme suit : cinq tirs par équipe débutant par un bloc de 3 gars, 2 filles. Si l'égalité persiste toujours après un premier bloc complet, on poursuit avec un tir par équipe, jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur à la fin.

Les joueurs qui vont tirer sont choisis parmi tous les joueurs de l'équipe y compris ceux sur le banc à la fin du match.

Notez qu'un joueur ne peut se représenter qu'une fois que tous les membres de même sexe de son équipe ont effectué un tir.

Lors du match de la finale, s'il y a égalité à la fin de la partie, une seule prolongation de 5 minutes est allouée avec but en Or. Si l'égalité persiste, il y aura une séance de tirs de barrage qui se déroulera selon la même procédure que pour les demies finales.

3. ÉQUIPEMENTS

3.1 Équipement à se procurer en prévision du tournoi

Le comité organisateur ne met aucun équipement à la disposition des équipes participantes. Chaque équipe a donc la responsabilité de se procurer son propre équipement au besoin et à convenir avec d'autres équipes du partage de l'équipement

de gardien de but, le cas échéant. Le comité organisateur détient des dossards dans l'hypothèse où deux équipes ont la même couleur de maillot.

À titre d'information, il est fortement recommandé de se procurer, avant le tournoi :

- 1) Un short et un chandail de couleur identique pour chacun des joueurs ;
- 2) Des protèges tibia couverts totalement par de longues chaussettes ;
- 3) Des souliers de soccer.

AUTRES DÉTAILS IMPORTANTS

3.2 Alcool

Il est **strictement interdit** d'apporter ses propres boissons alcoolisées sur le terrain. Un service de bar et de casse-croûte sera sur place.

3.3 Vestiaires

Aucune chambre ne sera disponible pour le tournoi.

3.4 Gagnants

L'équipe gagnante de la finale aura l'honneur de conserver précieusement le trophée du tournoi jusqu'à l'an prochain. Une mention particulière sera attribuée à l'équipe s'étant le plus illustrée par son « esprit sportif » et sa bonne humeur.

* * *

Nous comptons sur votre collaboration afin que ce tournoi amical soit un agréable succès pour tous.

Bonne chance à toutes les équipes et amusez-vous !